

**Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
Séance extraordinaire du 11/07//2022**

Affaire suivie par :
Michel Magnien
Président du Conseil Académique
et Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVU)
Mail : michel.magnien@sorbonne-nouvelle.fr

Quatre mesures pédagogiques

1. Bureaux des enseignements transversaux (BET)

Certain.e.s enseignant.e.s du BET ayant développé une expertise en enseignement à distance et pouvant en partie s'appuyer sur des ressources numériques universitaires de qualité, les UE suivantes sont dispensées en distanciel asynchrone:

- MTTU (uniquement les cours gérés par le BET)
- UE C1-C2 en licence anglais et espagnol LANSAD,
- UE B2-C1 en master anglais LANSAD,
- UE libres

Les créneaux habituellement réservés aux cours du BET (lundi matin, jeudi après-midi et vendredi matin) ne sont plus sanctuarisés.

VOTE

Pour : 9

Contre : 12

Abstentions : 3

2. Départements : liste d'UE de licence dispensées à l'ensemble de la cohorte qui basculeraient en distanciel asynchrone

Les départements établissent dès maintenant et finalisent avant le 29 août 2022 une liste d'UE de licence dispensées à l'ensemble de la cohorte qui basculeraient en distanciel asynchrone si, malgré la recherche active d'autres solutions (meilleure occupation des salles disponibles à ce jour et recherche de salles supplémentaires en interne et en externe), des créneaux devaient être libérés pour permettre la mise en place des emplois du temps de l'ensemble de l'offre de formation de l'USN. Cette liste établit un classement des UE à basculer à distance. Idéalement, elle ne sera pas utilisée ou ne sera utilisée que partiellement, uniquement autant

que nécessaire. Pour ce faire, les composantes commencent par faire un appel aux enseignant.e.s volontaires pour proposer leurs UE à distance. Les composantes établissent la
1
liste des UE en se fondant autant que possible sur les volontaires et en inscrivant en haut de la liste d'abord les UE de SL5, puis les UE de SL3 et enfin les UE de SL1 afin de s'assurer que les étudiant.e.s néo-bachelier.e.s soient les dernier.e.s concerné.e.s.

VOTE Pour : 7 Contre : 14 Abstentions : 3
--

3. Exception : UFR Arts et Médias

L'UFR Arts et Médias n'établit pas de liste pour la L1, l'ensemble des cours de mineure interne obligatoires étant déjà prévus à distance, pour cause de fermeture de deux des trois amphis au 1^{er} semestre 2022/2023.

VOTE Pour : 8 Contre : 12 Abstentions : 4
--

4. Départements : les composantes recensent les enseignant.e.s volontaires pour dispenser leur séminaire ou CM à distance

Pour les masters, les composantes recensent également les enseignant.e.s volontaires pour dispenser leur séminaire ou CM à distance. Les composantes établissent une liste ordonnée avant le 29 août 2022 en tenant compte du volontariat autant que possible. La liste ne sera utilisée qu'en temps que de besoin afin d'assurer la réservation des salles pour l'ensemble de l'offre de formation de la Sorbonne Nouvelle. Le format asynchrone est privilégié. Pour les masters avec un nombre limité d'heures de cours, les cours distanciels peuvent être envisagés en synchrone pourvu qu'ils soient accompagnés d'une trame sur iCampus (présentiel enrichi) et qu'une version enregistrée soit mise à disposition des étudiant.e.s qui n'auraient pas pu se connecter à l'heure du cours.

VOTE Pour : 8 Contre : 15 Abstentions : 1
--